



## Accident de la route + alcoolémie.

Par **reweuse**, le **05/03/2010** à **23:36**

Bonjour,

J'ai eu un grave accident de la route il y'a un mois environ, où je n'ai engagé que ma personne (premiers délit) mais ayant un taux élevé d'alcool dans le sang.

J'aimerais savoir quel vont être les peines : amende et suspension ?

Merci beaucoup.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **06/03/2010** à **07:46**

Bonjour,

Je suppose que vous avez lu attentivement le post-it de ce forum, traitant de la conduite sous alcool ou stupéfiant ? Tout y est expliqué. Revenez ensuite nous voir pour toute info. complémentaire et on vous aidera.

Bonne lecture.